4 CONSEIL MUNICIPAL Présentation des élus

CONSEILS DE QUARTIER

Un outil indispensable de démocratie participative

14 ESPACES VERTS
Pour la gestion raisonnée



AUCŒUIDE SAINT PIERRE

numéro





ÉDITO

Je veux utiliser ce premier numéro de notre bulletin municipal pour vous remercier de nous avoir donné la responsabilité de la commune et de son avenir. Nous allons écrire avec vous de nouvelles pages de son histoire.

Depuis un an déjà, la nouvelle équipe est constituée et c'est l'occasion pour moi de vous en présenter l'organisation. C'est avec ferveur et enthousiasme que cette équipe s'est mise rapidement au travail pour vous apporter le meilleur service et respecter les engagements pris. Cependant, c'est l'ensemble du conseil, du personnel communal et des associations qui créent la vie et la dynamique de la commune, l'efficacité vient de cette synergie et je veillerai à ce qu'elle perdure.

La notion « d'équipe municipale » s'est exprimée dans sa constitution, mais aussi dans son fonctionnement au quotidien et son engagement dans tous les dossiers. Après avoir pris la mesure de la situation laissée par nos prédécesseurs, nous avons optimisé nos méthodes de travail, mis en place de nouvelles procédures et constitué nos commissions.

Le travail préalable (réflexion, préparation des projets, élaboration des dossiers) est une condition indispensable à la réalisation de projets ambitieux dans un cadre financier serré prenant en compte, comme chacun le sait, la forte baisse des dotations de l'État. Aussi, je continuerai à être très vigilant sur la gestion financière de la commune.

Dans ce premier numéro, vous trouverez l'actualité récente, la vie officielle, festive, culturelle et quotidienne de notre commune. L'accès à l'information la plus large possible est l'une de nos priorités.

De nombreux dossiers sont en cours, tout ne peut être résolu en un seul jour, c'est un travail dans la durée que nous venons d'entamer dans une confiance mutuelle. Je souhaite remplir les fonctions qui m'ont été confiées avec le souci de l'intérêt général en privilégiant l'honnêteté, l'écoute et le dialogue.

Aujourd'hui, je suis confiant pour l'avenir de notre commune, je sais pouvoir m'appuyer sur la compétence et la détermination d'une équipe impliquée, les élus sont à votre disposition, dans un esprit serein favorisant le respect et l'échange constructif.

Bonne lecture.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Plerre-du-Mont

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Présentation du conseil municipal

pages 4-5

BUDGET

Le budget prévisonnel 2015

pages 6-7

AMÉNAGEMENT

Le COSEC fait peau neuve

page 8

SPORT

Le service des sports, au service de tous les sportifs

page 9

ENVIRONNEMENT

Espaces verts, une gestion raisonnée

pages 14-15

CULTURE

La culture pour tous

pages 16-17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 20

Dossier

Les Conseils de quartier

Outil indispensable de démocratie participative.

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°1

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont 1 rue Georges Sabde 40 280 Saint-Pierre-du-Mont Tél. 05 58 75 31 07 mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet **Rédaction, édition :** Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Lacoste-Roque, groupe sodal Photos : Nicolas Le Lièvre, Ville de Saint Pierre du Mont

Conception: Agence Esens, 0612958792 Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : en cours





DES PETITS CITOYENS INFORMÉS

Au mois de février 2015, les enfants du centre de loisirs de Saint-Pierredu-Mont ont visité la mairie afin de mieux appréhender le sens du terme « citoyenneté ». À cette occasion, les citoyens en herbe ont préparé et joué quelques saynètes en direction des élus. De nombreux échanges entre les enfants, les élus et les agents territoriaux ont eu lieu lors de cette visite riche d'enseignements.



Bref & en images

Chasse aux œufs

Un grand nombre de petits cueilleurs armés de paniers ont participé à la chasse aux œufs organisée par la municipalité le lundi de Pâques.



Mercredi 26 novembre 2014, c'est derrière l'église, que les élus, les enfants et les animateurs du centre de loisirs, les employés du service espaces verts de la commune et les pépinières Brèthes se sont donné rendezvous pour procéder à la plantation d'un tilleul. Cet arbre vient en remplacement du tilleul qui trônait depuis 200 ans derrière le lieu de culte, ce dernier atteint par la maladie a dû être abattu. Cette plantation fait partie du nouveau plan de gestion du patrimoine arboré de la commune.



UN MARCHÉ AU CŒUR DE LA VILLE

Précédemment situé sur le parking de la maison du Temps libre, le marché alors peu visible a déménagé au centre-bourg devant la mairie, le 10 octobre 2014. Ce déménagement participe à l'animation et au dynamisme du centre-ville. Réalisé en concertation avec les commerçants, ce déplacement d'activité a été accompagné d'aménagements techniques (tirage de lignes et construction de bornes amovibles) pour l'approvisionnement en eau et en électricité. Un sens de circulation adapté a également été mis en place. La fréquentation du marché est en constante augmentation.





■ UN TROC VERT PLÉBISCITÉ

La 2^{de} édition du troc vert a eu lieu samedi 25 avril 2015 sur le site des jardins familiaux, rue de la Dominante. À cette occasion, les jardiniers ont échangé gratuitement des graines, du matériel, des livres et des recettes. Les visiteurs ont bénéficié des conseils de Christine et Hafida pour reconnaître et cuisiner les plantes sauvages. Les jardiniers des jardins familiaux de Saint-Pierre-Du-Mont en ont profité pour livrer leur expérience sur l'utilisation des plantes aromatiques, notamment pour la préparation de tisanes. Une animatrice du CPIE Seignanx Adour a animé une séance

sur la fonction des insectes comme auxiliaires du jardin. Le Sictom a, de son côté, livré ses astuces pour bien composter et a distribué gratuitement des composteurs bois aux habitants du territoire. Les amis des plantes sont venus en nombre et les échanges ont été fructueux. L'intégralité des bénéfices a été reversée à la Banque alimentaire. Confortée par le plébiscite accordé par le public, la municipalité organisera de nouveau un troc vert en 2016.

PRÉSENTATION DU



JOËL BONNET
Maire de Saint Pierre du Mont
Délégué communautaire



















le maire 8 adjoints 20 conseillers municipaux 8 membres du conseil municipal sont délégués communautaires, et 2 sont délégués communautaires remplaçants. Toute une équipe au service des Saint-Pierrois.

Groupe majoritaire

Les adjoints

1 Jean-Marie BAYLE
1er adjoint, Finances, Budget,
Développement économique,
Personnel

2º adjoint, Délégué communautaire Urbanisme, Travaux, Logement, Voirie, Défense

3 Delphine SALEMBIER
3º adjoint, Déléguée
communautaire
Culture & Patrimoine

4 Ghislaine LALLAU 4 adjoint, Affaires scolaires 5 Michel TRIBOUT 5° adjoint, Politique de la ville Vie des quartiers

6 Béatrice TOMAIUOLO 6° adjoint, Petite enfance Centre de Loisirs, Animations

7 Philippe PALLAS
7 adjoint, Jeunesse & Sports

8 Nadine PAYNEAU 8e adjoint, Vie associative, Vie sociale

Les conseillers municipaux

9 Laetitia TACHON Déléguée communautaire

Olivier BOISSÉ
Délégué communautaire

CONSEIL MUNICIPAL





































- Liste «Ensemble préparons l'avenir»
- 22 Éric MEZRICH Délégué communautaire
- 23 Maryline ROUSSEAU Déléguée communautaire
- **24** Patricia BEAUMONT
- 25 Julien PARIS
- 26 Marie-Christine BERNADIE
- 27 Alexandre ARRIEU

- Marie DENYS-BACHO
 Déléguée communautaire
- Vincent RUQUOIS

 Délégué communautaire remplaçant
- Gabrielle LÉGER
 Déléguée communautaire
 remplaçante
- 14 Abdellah EL WAHIDI
- **15** Josette DUVERGER

- Jean-François LEBLAY

 Conseiller municipal délégué aux

 Affaires générales, accessibilité et
 numérique
- 17 Lilianne LAFORGUE
- 18 Benoît MARCHAL
- 19 Fabienne CHRIT
- **20 Yann QUESTEL**
- 21 Eddie THOMAS

Liste «Saint-Pierre autrement»

28 Arlette TAPIAU-DANGLA

FINANCES DE LA VILLE

LA POURSUITE D'UNE

« Dans le domaine des finances, nous rentrons dans la 2° année de notre mandat avec un budget 2015 spécifique cette année. En effet fin 2014, notre commune comme les 17 autres communes membres du Marsan Agglomération a voté le transfert au 1er juillet 2015 de l'ensemble des compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires (Centre de loisirs) vers la Communauté d'agglomération. Ce transfert ne changera en rien le fonctionnement et la qualité des prestations de nos écoles. De la même façon la politique de la ville a été transférée le 1er mai 2015.

Dans ce contexte, le budget de la ville se trouve "allégé" de l'ensemble des dépenses et recettes liées à ces transferts. Nos objectifs pour Saint-Pierre-du-Mont sont simples, mais rigoureux: une ville aux finances saines, une ville qui continue de s'équiper, une ville qui s'anime ».

Jean-Marie Bayle, 1^{er} adjoint en charge des finances, du budget, du développement économique et du personnel.

DES OBJECTIFS IDENTIFIÉS

Maintenir la qualité des services avec des taux d'imposition inchangés

Le maintien et même l'amélioration de la qualité des services demeurent l'objectif premier de la municipalité de Saint-Pierre-Du-Mont, avec la promesse forte de taux d'imposition inchangés pour le prochain budget. Cela implique la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes, mais également de la masse salariale.

Cette année des actions nouvelles voient le jour que ce soit dans le domaine culturel, sportif, communication, festif sans oublier l'environnement. (cf pages 14-15). Notre collectivité n'échappe pas à la baisse des dotations de l'État et c'est dans ce contexte restreint qu'il nous appartient de maintenir une gestion saine, mais innovante.

Notre atout : un endettement faible (216 €/hab.) par rapport à la moyenne nationale des villes de la taille de Saint-Pierre-du-Mont (932 €/hab).

INVESTIR SANS AVOIR RECOURS À L'EMPRUNT

Le budget de la ville dispose d'une capacité d'autofinancement qui nous permet de programmer pour cette année des dépenses d'investissement et d'équipement sans avoir recours à l'emprunt.

Parmi les investissements majeurs de l'année 2015 :

Deux grandes opérations :

- > Le transfert des Tennis vers le COSEC 1,2M€.
- > La mise en œuvre du grand projet de réhabilitation du complexe sportif du COSEC, projet qui se réalisera sur 4 ans (livraison 2018, coût estimé 5,5 M€).

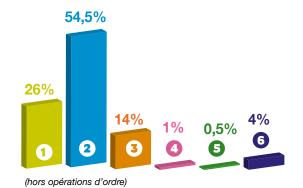
D'autres investissements à hauteur de 1,3 M€

- > Mise en place de sanitaires publics en centre-ville,
- > Mise en place de conteneurs enterrés sur trois sites de la Commune.
- > Réfection du parking de la Maison du Temps Libre,
- > Construction de nouveaux sanitaires au centre de loisirs,
- > Construction d'un plateau sportif à l'école du Biarnès.
- > Remise en état progressive des bâtiments communaux en tenant compte des nouvelles contraintes énergétiques qui entraîneront des économies,
- > Étude diagnostic concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments et espaces publics.

GESTION RIGOUREUSE

Dépenses de fonctionnement en euros TTC	
1 Charges à caractère général	1 663 500 €
2 Charges de personnel	3 500 000 €
3 Autres charges de gestion courante	907 500 €
Charges financières	70 000 €
5 Charges exceptionnelles	30 000 €
6 Dépenses imprévues	250 000 €
Opérations d'ordre	4 134 568 €
Total	10 555 568 €

Recettes de fonctionnement en euros TTC				
Excédent de fonctionnement 2014 reporté	3 653 468 €			
Atténuation de charges (dont remboursement de frais de personnel)	50 000 €			
1 Produits des services, du domaine et ventes	217 000 €			
1 Impôts et taxes	4 860 000 €			
O Dotations et participations	1 717 000 €			
1 Autres produits de gestion courante	23 000 €			
Opérations d'ordre	35 100 €			
Total:	10 555 568 €			

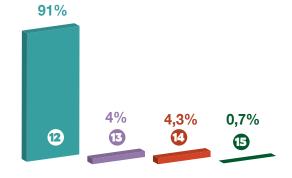


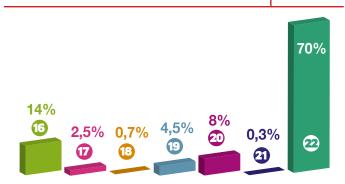
	00/	71%	25%	
0,7% 7	3%	9	0	0,3%

(hors opérations d'ordre et excédent reporté)

Dépenses d'investissement en euros TTC				
2 Équipements	5 387 166 €			
Remboursement emprunt	214 000 €			
4 Autres dépenses financières	252 000 €			
(5) Opérations d'ordre	45 100 €			
Total	5 898 266 €			

Recettes d'investissement en euros TTC	
Excédent d'investissement 2014 reporté	813 397 €
Subventions d'investissement	138 200 €
18 Emprunts : prêts sans intérêt CAF	35 200 €
19 Fonds de compensation TVA et taxe d'aménagement	250 600 €
Part de l'excédent de fonctionnement 2014 affecté	500 000 €
4 Autres recettes financières	16 300 €
22 Opérations d'ordre	4 144 568 €
Total	5 898 266 €





LE COMPLEXE SPORTIF EVOLUTIF COUVERT (COSEC) FAIT PEAU NEUVE

Construit en 1973. le COSEC. bâtiment alors avant-gardiste, a parfaitement rempli sa mission auprès des sportifs pendant des années. Malheureusement, le bâtiment n'a pas subit de transformations depuis plus de dix ans et nécessite, aujourd'hui, une remise en état complète. La nouvelle municipalité a donc réuni un jury pour sélectionner les candidats. Le cabinet « ligne 7 architecture » a été choisi par un jury composé d'élus et de spécialistes afin de mener à bien ce vaste chantier.



Les trois quarts des bâtiments seront reconstruits, soit 4000 m² de surface couverte. Sont inclus dans cette réhabilitation: les parties communes du bassin couvert, les vestiaires, la zone d'accueil, l'infirmerie, l'espace dédié aux MNS, les deux dojos et les deux salles existantes qui vont être pour partie reconstruits et pour partie réhabilités. L'amélioration de l'accueil des usagers et la remise aux normes des installations (règlements fédéraux) de chacune des disciplines sont également à l'ordre du jour.



Les locaux de rangement inexistants ou quasi inaccessibles seront refaits. Chaque association aura son local de rangement de plain-pied et d'accès direct. La capacité de stockage en matériel sera optimisée. Ces aménagements répondent à un besoin manifeste des associations.

Sécurité et accessibilité

D'un point de vue sécuritaire, une entrée via la salle multisports avec un passage couvert, sera créée. Ce passage permettra aux usagers du COSEC de se garer côté multisports et d'avoir un accès direct au complexe. Un aménagement est également prévu côté rue de la Provence en lien avec la proximité du collège et la circulation régulière de bus et de véhicules légers. Pour une meilleure accessibilité, l'ensemble des équipements s'articulera autour d'un patio de desserte avec

des surfaces de circulation très faibles. Les évolutions et extensions futures du complexe (développement de nouvelles pratiques) ont également été anticipées. Chaque étape de ce projet a été pensée en concertation avec le tissu associatif et les établissements scolaires notamment le collège Lubet Barbon, principal utilisateurs en iournée. Durant ces derniers mois, chaque représentant des associations concernées a été reçu et consulté par monsieur le maire. Le travail de finition se poursuit avec le cabinet d'architecte pour établir la maquette finale du nouvel édifice. L'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite sera naturellement prise en compte et les associations membres de la CCAPH (Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées) seront consultées tout au long de la définition et de la réalisation du projet.

EN BREF

Piscine, une intervention en urgence

La nouvelle municipalité a réalisé un état des lieux de tous les bâtiments communaux lors du 2e semestre 2014. Au niveau du bassin couvert, une déperdition d'eau très importante a été constatée. Grâce à l'opiniâtreté de l'adjoint en charge de l'urbanisme et des techniciens de la commune, l'origine de cette fuite a été découverte. Elle était due à une altération d'un joint qui aurait dû être vérifié et changé périodiquement. Cette fuite d'eau a eu deux conséquences : la nécessité de rajouter quotidiennement une grande quantité d'eau et, naturellement, la dépense induite d'énergie pour réchauffer cette eau. La mise en place d'un relevé de consommation journalier permet à présent de contrôler l'évolution de la structure.

La réfection attendue du plateau du Biarnès

Vendredi 17 avril 2015, les élus de la municipalité, le corps enseignant, les représentants des parents d'élèves et les écoliers du complexe scolaire du Biarnes, ont procédé à la coupure du ruban, inaugurant ainsi les nouvelles installations dont vient d'être pourvu le groupe scolaire. Attendue depuis fort longtemps, la réfection du plateau du Biarnès est venue concrétiser une des promesses de campagne de Joël Bonnet. Espérés depuis de très longues années, les travaux ont consisté à réaménager une zone « sportive » avec des terrains de handball et de basket, de nouveaux paniers, de nouveaux buts installés, des traçages et des limitations au sol utiles à ces disciplines, ainsi que des marquages pour la pratique du tennis ou du badminton. La deuxième phase d'aménagement a concerné le

plateau du haut de l'école : une partie dédiée au sport sur terrain engazonné (synthétique) et une partie en espace naturel pour des activités de loisirs. C'est sur cet espace que les enfants participent à l'atelier jardinage du temps de TAP. Ces différentes zones réhabilitées sont à disposition des enseignants sur le temps scolaire, mais aussi des animateurs sportifs et du périscolaire pour les différentes activités, dont les TAP, organisées en journée. La totalité des équipements a coûté 85 000 euros et a bénéficié d'aides du Marsan Agglomération et de l'État.

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE TOUS LES SPORTIFS!

Créé en septembre 2010, le service des sports a évolué au fil du temps. D'abord orienté vers des missions d'animations sportives, le service a progressivement pris la responsabilité de la gestion du bassin couvert et du suivi des équipements sportifs (interface utilisateurs/ville).

L'équipe

Aujourd'hui, 8 agents titulaires composent ce service sous la tutelle de Philippe Pallas, Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports.

- Un responsable de service : Guillaume Rayssiguier
- Cinq éducateurs/intervenants sportifs: Christelle Darmente, Véronique Lafage, Olivier Duchêne, Mathieu Labat, Frédéric Larrieu.
- Deux agents chargés d'exploitation au sein des équipements sportifs couverts : Muriel Tachon et Sylvie Doyen.
- Deux « agents techniques » affectés sur la plaine des jeux de Menasse complètent les effectifs.



De haut en bas et de gauche à droite : Mathieu Labat, Olivier Duchêne, Veronique Lafage, Sylvie Doyen, Christelle Darmente, Guillaume Rayssiguier, Frédéric Larrieu.

Les missions

Les missions du service découlent prioritairement de la politique sportive :

- > Créer les conditions de réussite du développement de l'enfant en s'appuyant notamment sur le Projet Éducatif Territorial,
- > Favoriser l'accessibilité à la pratique sportive pour tous,
- > Soutenir le milieu associatif et les partenaires locaux dans la conduite des différents projets (mise à disposition
- de personnel, d'installations, de matériel, soutien événementiel, conseil technique).
- > Renforcer la cohésion sociale/réduire les inégalités.

Elles s'appliquent principalement à 3 secteurs :

- > Animations sportives et vie associative : Interventions périscolaires/TAP, organisation de stages sportifs, de séjours sportifs, de vacances sportives et d'événementiel,
- > Bassin couvert : surveillance, enseignement scolaire, Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3/6 ans),
- > Équipements sportifs : programmation, planification régulière et occasionnelle, gestion et suivi.

POUR TOUS VOS PROJETS SPORTIFS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES SPORTS

> Service Municipal des Sports Avenue Georges Sabde Ancienne Mairie Tél. 05 58 76 49 17 servicesports@saintpierredumont.fr

Tennis

Actuellement, les 6 courts extérieurs de tennis (5 en béton poreux et 1 en résine), se trouvent Avenue Camille Claudel. Au fil du temps, la dégradation progressive des revêtements et la faible disponibilité de salles en cas d'intempérie, ont amené la municipalité, en concertation avec le club de tennis et la Ligue de Tennis, à réfléchir à la construction de nouveaux équipements, la réfection de l'existant se révélant trop onéreuse. Cette construction permettra également un déménagement du complexe tennistique à côté de la salle multisports (rue Colette Besson) et comprendra 4 courts de plein air et 2 couverts ; le projet prévoit également une salle d'activité, des vestiaires et des sanitaires ainsi que des locaux de rangement. Des aménagements sécurisés seront réalisés en direction du public scolaire. Les plans ont été conçus en prévision d'une éventuelle extension future. Les premiers coups de pelle seront donnés au mois d'octobre 2015, la fin des travaux est prévue en avril 2016.

Réhabilitation de la plaine des ieux

Vu le triste état des pelouses de la plaine des jeux, en juillet 2014, des travaux de réfection de l'arrosage intéaré ont été effectués sur les terrains d'honneur de rugby et de foot. La municipalité a procédé à l'acquisition de matériel permettant d'arroser les terrains d'entraînement. L'achat d'un tracteur spécifique aux espaces de grands jeux et la réalisation d'un chemin pour les Personnes à Mobilité Réduite s'ajoutent à ce dispositif.

DÉMOCRATIF PARTICIPATIVE

LA NAISSANCE DES CONSEILS DE QUARTIER

Les Conseils de quartier constituent une instance consultative et permettent d'éclairer les décisions du Conseil municipal sur tous les projets intéressant directement le quartier. À ce titre les conseils de quartier se doivent d'être des lieux de concertation, d'échanges, d'expression et de propositions. Du fait de son caractère consultatif, le conseil de quartier ne prend pas de décision, mais il émet des propositions à destination du Maire. Cette instance est la clef de voûte du dispositif de démocratie locale et de consultation des habitants.

D'UNE PROMESSE DE CAMPAGNE À UNE RÉALITÉ DE TERRAIN

« Comme promise lors de notre campagne électorale, la mise en place des Conseils de quartier, structure de dialogue indispensable à l'implication des Saint-Pierroises et des Saint-Pierrois, a été une priorité de l'équipe municipale; c'est pour cela qu'existe au sein du Conseil municipal, la Commission Vie des Ouartiers.»

Joël Bonnet
Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Cette commission s'est réunie à 5 reprises (23 avril, 15 mai, 11 juin, 15 juillet, 4 septembre 2014), afin d'élaborer la Charte des quartiers et le découpage géographique de la commune en 7 quartiers distincts.

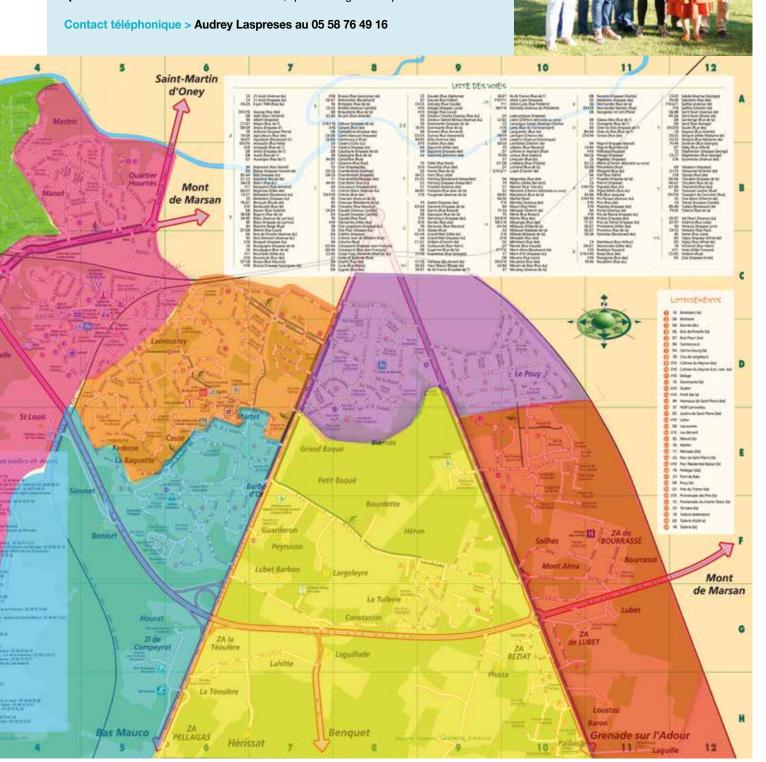
Après un vote unanime au Conseil municipal du mois de juin et la présentation officielle lors du Forum des associations le 5 septembre 2014, la première Assemblée Générale des Conseils de quartier a été tenue le 13 décembre.

Lors de cette rencontre, les conseillers du 1er collège ont été nommés par M. le Maire et ceux du 2e collège ont été tirés au sort (118 candidatures). Chaque Conseil de quartier, ainsi constitué, a désigné son président.



Les présidents

QUARTIER ROSE > Bernard BOUCHAND, quartierrose@saintpierredumont.fr QUARTIER BLEU > Sylvie FERDIN, quartierbleu@saintpierredumont.fr QUARTIER ORANGE > Gaëlle LEGENDRE, quartierorange@saintpierredumont.fr QUARTIER VIOLET > Marie-France GELY, quartierviolet@saintpierredumont.fr QUARTIER JAUNE > Élodie ESCAFFRE, quartierjaune@saintpierredumont.fr QUARTIER VERT > Patrice FAVREAU, quartiervert@saintpierredumont.fr QUARTIER ROUGE > Christelle DUPLESSY, quartierrouge@saintpierredumont.fr



LES CONSEILS DE QUARTIER SONT DÉFINIS PAR UNE CHARTE QUI DÉTERMINE ET PRÉCISE LES AXES DE FONCTIONNEMENT



Séance de travail des Conseils de quartier.

OBJECTIF DU CONSEIL DE QUARTIER

C'est un dispositif de citoyenneté qui permet aux habitants de réaliser des projets d'amélioration du cadre de vie de leur quartier.

Le fonds des Conseils de quartier est un dispositif qui permet aux habitants de réaliser des projets pour le quartier en termes de qualité de vie, d'animation ou de sécurité. Il s'agira de financer des projets qui nécessitent de petits montants et peuvent être réalisés avec le concours technique des services de la Ville.

6 GRANDES FONCTIONS

Les Conseils de quartier ont 6 grandes fonctions à leur actif :

- √ Veiller à insuffler une concertation locale,
- Contribuer à faire remonter les attentes des administrés vers les instances municipales.
- ✓ Informer les habitants sur les projets de la ville,
- Participer à l'organisation de l'animation des quartiers,
- Émettre des propositions d'aménagements publics,
- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants et favoriser le lien social entre les habitants.

COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER

Chaque Conseil de quartier est composé :

- De l'élu référent et d'un suppléant (nommés par le Maire), siégeant en tant que membres de droit.
- Et de 2 collèges ainsi répartis :
- Un premier collège comprenant : 5 personnalités qualifiées, désignées par le Maire. Elles peuvent être choisies parmi des personnes particulièrement investies ou compétentes dans la vie du quartier, des représentants des «jeunes» et des «aînés», des représentants d'associations...
- Un deuxième collège composé d'habitants du quartier : après appel à candidature effectué lors de la réunion de mise en place du Conseil de quartier, il est procédé à un tirage au sort pour départager les candidats. Afin de faciliter les travaux en séance, le nombre d'habitants invités à siéger au Conseil de quartier est limité à 10 personnes au maximum. Il n'est pas autorisé aux membres du Conseil municipal de siéger dans un Conseil de quartier autrement qu'au titre d'élu référent.

Il est autorisé aux citoyens exerçant une activité professionnelle dans le quartier sans y résider de se porter candidats.

Un citoyen ne peut siéger dans plusieurs Conseils de quartier de Saint-Pierre-du-Mont.

En cas de manque de candidats dans un collège, le Conseil de quartier fonctionnera avec un nombre réduit et pourra s'enrichir de nouveaux membres par la suite.

UN LOGO, UNE DEVISE: MA VILLE-MON QUARTIER »

Il ne manquait plus à cette instance des Conseils de quartier qu'une devise et un logo fédérateurs qui seront utilisés lors des réunions festives organisées pour les habitants de Saint-Pierre-Du-Mont. La réunion des présidents des Conseils de quartier a donc adopté un logo et ce précepte « Ma ville - Mon quartier ». Un beau programme pour les Saint-Pierrois.





Soirée de présentation des présidents de Conseils de quartier à la mairie, en présence des élus référents.

LA DURÉE

Les Conseils de quartier sont composés pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement intervient sous sa forme express et simplifiée.

Les Conseils de quartier sont renouvelés à la fin de chaque mandature, après l'installation du Conseil municipal, et au plus tard trois mois après. Toute démission d'un membre est transmise par courrier à l'Adjoint au Maire, délégué à la Vie des quartiers.

LES SÉANCES PUBLIQUES

Au moins une fois par an, le Conseil de quartier doit inviter l'ensemble des habitants du quartier à participer à une réunion plénière.

Lors de cette réunion annuelle, animée de la même façon que les séances du Conseil, les membres présentent aux habitants un bilan de leurs activités passées, en cours, et à venir. Les habitants auront l'occasion d'intervenir pour interpeller le Conseil de quartier sur toute question concernant directement le quartier.

Le Conseil de quartier peut faire le choix de convier l'ensemble des habitants, en simple qualité d'auditeurs, à toute ou partie de chacune de ses réunions. Seuls auront alors le droit de vote les membres du Conseil.

L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Lors de chaque vote du Budget Principal de la Ville de Saint-Pierredu-Mont, une somme est prévue pour effectuer des aménagements publics dans les quartiers, à l'initiative des Conseils de quartier.

LE FONCTIONNEMENT DE **CE FONDS DE PARTICIPATION**

Le Conseil de quartier se réunit pour valider les projets. La validité des projets sera prise aux deux tiers de l'effectif présent durant cette réunion. Ce fonds est financé par la Ville dans le cadre de la démocratie de proximité.

LES CONDITIONS ET LES PROCÉDURES D'ATTRIBUTION

Les projets doivent être d'utilité publique, hors cadre familial et privé. Après présentation des projets par la Présidence, le Conseil de quartier délibère et vote à la majorité des 2/3 du Conseil.

l'interview express

Pourquoi avez-vous souhaité vous présenter aux Conseils de quartier?

« Je souhaitais utiliser mon temps libre de façon intelligente et si possible utile à ma ville et à mon quartier. Je vis à Saint-Pierredu-Mont depuis 15 ans, j'avais donc déjà identifié certains points susceptibles d'être améliorés. Au sein des conseils de quartier, nous pouvons agir dans le domaine de l'animation, de l'amélioration de la vie quotidienne, de la voirie et du fonctionnement des services publics. Pour sa part, le quartier rose que je préside travaillera dans un premier temps sur des propositions d'amélioration concernant la voirie et les services. »

Bernard Bouchand, président du quartier rose

POUR LA GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS



Le service des espaces verts de gauche à droite : Thierry Labarrère, Lilian Santi, Françoise Lamarque, Paul Martinez, Frédéric Larrazet, Jérémy Maurin, Agnès Capitain (responsable du service), Smitty Pautasso, Bruno Vergnet, Jérôme Avignon, Jean-Michel Daugreilh, Frédéric Torrecillos et Damien Ducos. (manquants sur la photo : Toni Barri, Gilles Degardin et Léon Navarlas).

25 hectares d'espaces verts, 2500 kms de haies, 6 terrains de sports, une zone de tir à l'arc, voilà la responsabilité quotidienne du service des espaces verts. Pour assurer cette lourde tâche, 15 agents sont dirigés par Agnès Capitain.

Depuis plusieurs années déjà, les pratiques respectueuses de l'environnement sont au cœur des préoccupations de ce service : broyage des feuilles, tonte Mulching (sans ramassage), réutilisation du bois de taille pour le paillage des massifs, etc.

En mode gestion raisonnée

Depuis l'automne dernier, la Commune de Saint-Pierre-Du-Mont a mis en place la « gestion raisonnée ».

L'objectif est de gérer des espaces en cohérence avec les attentes des habitants tout en obtenant des paysages plus riches. Il s'agit de trouver un équilibre entre l'utilisation et les attentes des habitants tout en préservant la faune et la flore locale. 3 sites pilotes bénéficient de cette technique: le Bois de Pinsolle, l'espace de Lascoumes et le parc de Saint-Pierre.

"Il s'agit de trouver un équilibre entre l'utilisation et les attentes des habitants tout en préservant la faune et la flore locale."

Une méthode simple

Travailler en gestion raisonnée, consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. La gestion raisonnée, offre la possibilité à certains espaces, à certains sols fragiles ou écologiquement précieux et à certaines plantes de s'exprimer naturellement. L'intervention de l'homme est dans ce cas minimale, ce qui permet de préserver les niches bio nécessaires au bon développement de la faune et de la flore.

Un personnel formé

Afin de mener à bien ces améliorations, l'ensemble de l'équipe du service espaces verts s'implique et suivra des formations pour valoriser les expériences du terrain au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour). Cet accompagnement, est programmé

sur 5 ans, il comprend la réalisation d'un diagnostic écologique préalable des 3 sites, un suivi les années suivantes ainsi que la réalisation d'animations spécifiques ouvertes à tous, sur divers sujets (découverte des chauves-souris, des papillons, des auxiliaires des jardins...).



Attention!

Il ne faut pas confondre la gestion raisonnée et les effets d'un printemps pluvieux! En effet si l'herbe est haute à certains endroits, c'est que ce phénomène est engendré par la météo! Cette herbe sera tondue comme à l'accoutumée.

Une orchidée

(Orchis bouffon Anacamptis morio) a récemment vu le jour sur le site de Lascoumes





LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE, C'EST AUSSI... UNE VOITURE ÉLECTRIQUE EN CIRCULATION

« J'ai estimé que notre commune se devait d'avoir un véhicule électrique. D'une part ça correspond à une conviction personnelle, d'autre part une collectivité se doit de montrer l'exemple. Nous avons acheté un véhicule électrique (un Kangoo d'occasion) fin 2014. Il a été affecté naturellement à Agnès Capitain, la responsable des espaces verts. La voiture a une autonomie de 150 kms, tout à fait adaptée aux besoins du service. Nous avons installé une borne électrique sur le site des services techniques. Sur la voiture, un logo: "respirez, écoutez, je roule à l'électricité" est apposé de façon à ce que la population puisse l'identifier, car il n'y a aucun bruit de moteur. À l'avenir, je souhaite que l'on s'inscrive dans cette dynamique de préservation de la planète. Monsieur Jullian avait déjà œuvré dans ce sens avec les vélos électriques. Je compte poursuivre dans cet esprit. »

Joël Bonnet, Maire de Saint-Pierre-du-Mont

LA CULTURE POUR TOUS

« La culture pour tous, voici une des volontés de votre nouvelle municipalité. Depuis 2009, il a été décidé que Marsan Agglomération serait le maître d'œuvre de l'identité culturelle du territoire du Marsan en impliquant les habitants autour d'un projet commun. Nous ne pouvions que profiter de cette opportunité d'avoir des spectacles de qualité, notamment dans cette belle salle qu'est le Pôle Culturel du Marsan qui, bien que de responsabilités du Marsan Agglomération, trône bel et bien au centre de notre cœur de ville. ! Pour être sûr que les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois ne soient pas oubliés dans les choix de l'agglomération, quoi de mieux que d'avoir notre adjointe à la culture de notre ville, Delphine Salembier, vice-présidente de la Commission Culture de l'agglomération!»

Joël Bonnet. Maire de Saint-Pierre-Du-Mont.

Une culture féconde et un patrimoine riche

« Notre » Pôle Culturel du Marsan accueillera 15 des 35 manifestations de la prochaine saison culturelle (danse, musique, théâtre, cirque), il est, de plus devenu depuis le 9 juin 2015 Pôle partenaire de l'Opéra National de Bordeaux.

Toujours dans le cœur de ville, sera inaugurée, la saison « Marsan sur scènes » au théâtre de verdure. Un spectacle de cirque musical et comique y sera donné le 1er août. Ce spectacle sera gratuit et ouvert à tous.

La valorisation d'autres richesses culturelles de la commune est également à l'ordre du jour. Il y a 18 mois, l'orgue perdait ses qualités musicales du fait d'un manque total d'entretien. La nouvelle municipalité a décidé de redonner son lustre

à ce magnifique instrument et sa réhabilitation complète a été réalisée fin 2014 (voir encadré ci-contre). Depuis, de nombreux concerts sont régulièrement organisés en l'église de Saint-Pierre-du-Mont.

Le cadre architectural remarquable de cette église et la présence d'un instrument exceptionnel se prêtent à une programmation qualitative, originale et diversifiée. De très grands organistes, parfois de renommée internationale, se déplacent à Saint-Pierre-Du-Mont et se produisent devant un large public.

La dynamique culturelle

La mise en place par la municipalité d'une commission culture et l'action soutenue des associations participent à la dynamique culturelle de la ville de Saint-Pierre-Du-Mont.

À ce titre, l'École de Musique accueille chaque année près de 300 élèves issus de l'ensemble du territoire, encadrés par 15 professeurs aux qualités pédagogiques et artistiques reconnues. L'école a pour vocation de participer au rayonnement musical et culturel, mission qu'elle accomplit avec sérieux et enthousiasme. Grâce à la pérennisation d'une subvention conséquente de la ville de Saint-Pierre-Du-Mont, les coûts de fonctionnement de l'école de musique sont maîtrisés. Ce mode de gestion permet d'offrir aux élèves des conditions d'accès optimales et égalitaires.

Évidemment, il ne faut pas oublier les concours de peinture et de nouvelles qui sont maintenus et prolongés et qui permettront chaque année aux Saint-Pierroises et aux Saint-Pierrois d'exprimer leurs talents littéraires et picturaux à travers un thème défini.

La commission Culture prépare aussi une exposition de « Sculptures dans la Ville » qui à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine donnera au public l'occasion de profiter des œuvres de Jean Pierre Latappy, sculpteur et plasticien, très attaché à la commune.

L'art sculptural est aussi représenté par la magnifique sculpture florale qui se trouve au rez-de-chaussée de la mairie. Cette œuvre a été réalisée par Benoît Saint Amand, le fleuriste du centre-ville qui a acquis dernièrement la haute distinction de Meilleur Ouvrier de France.

"Redonner une vie culturelle à notre commune, voilà un défi que nous relevons en collaboration avec le Marsan Agglomération et les mois qui viennent permettront à la population saint-pierroise de profiter de la volonté de la municipalité : mettre la Culture à la portée de tous."

Delphine Salembier,Adjointe en charge de la culture et du patrimoine



L'ORGUE RETROUVE **SES LETTRES DE NOBLESSE**

L'orque de Saint-Pierre-du-Mont a récemment bénéficié d'un laborieux travail de réfection. Les 2010 tuyaux de l'orgue ont été révisés. Bernard Raupp, facteur d'orgues, s'est employé à remettre en état ce très bel instrument inauguré en 2000.

Ce fleuron de la culture locale a retenti de nouveau pour le concert de noël 2014, après deux mois de silence.



MARSAN SUR SCÈNE

LE KIOSQUE À MÉZIGUE

>> Samedi 1er août 2015 à 21h - Théâtre de verdure

Le théâtre de Verdure de Saint Pierre du Mont aura le privilège d'inaugurer Marsan sur Scènes le samedi 1er août 2015.

Ce festival à rayonnement communautaire dure tout le mois d'août et débutera par du cirque musical et comique : Le Kiosque à Mézigue, un spectacle proposé par la Cie Circ'Hulon.

Avez-vous déjà assisté à l'inauguration d'un kiosque à musique ? Installez-vous! Vous allez revivre l'époque où les feux d'artifice étaient encore en noir et blanc ! Sous ce joli kiosque des bals populaires et des flonflons, avec beaucoup d'émotion, les trois saltimbanques du Circ'Hulon, musiciens, clowns, acrobates vont dévoiler leurs maladresses, fausses certitudes et petits travers, en un mot leur humanité. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

A VENIR...

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2015, de 9h à 18h au COSEC.

C'est l'occasion pour le grand public de découvrir grâce aux stands thématiques, la richesse de la vie associative saint-pierroise.

Les inscriptions aux activités proposées sur place pourront se faire le iour même. Les danses seront mises à l'honneur cette année avec diverses démonstrations durant la journée. Le repas traditionnel est organisé par la Pelote.



Inscriptions recommandées.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES **DU PATRIMOINE**

Le 19 et le 20 septembre 2015

Le thème cette année est « le patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir ». À cette occasion, une visite inédite du pôle culturel, équipement du Marsan Agglomération, sera organisée l'après-midi du 20 septembre.

+ d'infos sur : lemarsan.fr

19 et le 20 septembre 2015

Exposition de peintures «L'art avec l'esprit». Œuvres d'artistes contemporains ayant pour thème la spiritualité. Église de Saint-Pierre-du-Mont,

Entrée libre

Samedi 19 septembre

Tribune ouverte, visite et audition du grand orgue par Philippe Carrère, titu-

Église de Saint-Pierre-du-Mont, 16h Dimanche 20 septembre

Concert de Musique Sacrée des XX° et XXI° siècles

Orque (Alain Colautti) et ensemble vocal De Vive Voix. Œuvres de Paul Berthier,

André Caplet, Jacques Chailley, Jean Langlais, Francis Poulenc et Eric Lebrun. Église de Saint-Pierre-du-Mont, 16h



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

L'orchestre Odino,

orchestre pop symphonique, se produira samedi 26 septembre au Pôle Culturel

Renseignements à la boutique culture du Marsan Tourisme, 05 58 76 18 74.

Juillet

A PARTIR DU 6 JUILLET

Aqua Pitchouns

Ouverture des inscriptions à l'Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3/6 ans) pour la saison 2015/2016.

Service des sports 05 58 76 49 17



DU 6 JUILLET AU 29 AOÛT

Piscine

Changement d'horaire d'ouverture du bassin couvert : du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 16h à 19h.

JEUDI 30 JUILLET

Fête de Quartier

Fête du quartier de la Moustey organisée par l'Association du Quartier de la Moustey (AQM). Activités et animations l'après-midi.

Aniit

JEUDI 20 AOÛT

Fête du centre de loisirs

Accueil des enfants et des parents autour de stands tenus par les animateurs. «Les stands seront disposés autour du centre de loisirs. parents auront la possibilité de participer aux activités avec les enfants. Jeux d'eau, jeux de kermesse, initiations sportives. Activités gratuites.»

Renseignements 05 58 76 49 18

À PARTIR DU LUNDI 24 AOÛT Rentrée 2015

Le service périscolaire accueillera les familles pour la réservation des forfaits cantine, garderie, transport scolaire et aide aux devoirs de l'année scolaire 2015/2016. Le service est ouvert tout l'été pour l'inscription des élèves dans les différentes écoles de la commune.

SAMEDI 29 AOÛT

Rentrée 2015

Permanence au service périscolaire de la mairie de 9h à 12h.

Septembre

TOUS LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE

Club Basket

Opération portes ouvertes au sporting club basket.

Contact au 06 86 80 89 25

concours des balcons et

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Concours jardins et

balcons fleuris La remise des prix du jardins fleuris aura lieu à 19h

A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE

à la salle des mariages de la

Stage sportif

mairie.

Ouverture des inscriptions au stage sportif vacances

Toussaint du 19 au 22 octobre. Réservé aux licenciés des sections de l'omnisport. Ce stage sportif a pour objectif de faire découvrir toutes les activités pratiquées au sein de l'omnisport ainsi que quelques activités annexes.

Renseignements: secrétariat du sporting au 05 58 75 31 07 poste 121

A PARTIR DU 19 SEPTEMBRE

Tournoi ados

Ouverture des inscriptions aux tournois ados vacances toussaint du 26 au 30 octobre. Ce stage gratuit est organisé en partenariat avec l'AQM. ces quelques jours d'activités sportives pratiquées pendant les vacances permettront aux ados de mieux appréhender les valeurs du sport.

Service des sports 05 58 76 49 17

gend

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

DU 6 AU 10 JUILLET

Séjour sports

• Séjours sportifs ados (12-17 ans) à Vieux-Boucau.

Inscription service des sports 05 58 76 49 17

DU 6 AU 10 JUILLET

Séjour loisirs

Centre de loisirs : séjour à Sarlat pour les 9-13 ans. Complet

DU 15 AU 17 JUILLET

Séjour sports

Stage sportif pour les 8-15 ans - licenciés du Sporting.

Secrétariat du sporting au 05 58 75 31 07 poste 121



DU 17 AU 21 AOÛT

Centre de loisirs

Séjour à Biscarrosse pour les 7-8 ans. Complet.

VENDREDI 21 AOÛT

Cérémonie de la Libération de Mont de Marsan

La cérémonie aura lieu à la stèle du pont de Bats à partir de 11h.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations Découvertes des différentes associations de Saint-Pierredu-Mont, animations, initiations sportives et de loisirs.

De 9h à 18h au Cosec Renseignements Jos Verdier: 05 58 06 90 96

forumstpierre@wanadoo.fr

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Agua Pitchouns

Reprise de l'activité Aqua Pitchouns (séance N°1)

Service des sports 05 58 76 49 17

MARDI 29 SEPTEMBRE

Défense

A l'occasion de la Saint Michel, patron des parachutistes: messe à 11h, suivie d'un dépôt de gerbes.

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Tenir nos promesses

Voilà un peu plus d'un an, vous nous avez choisis pour prendre la direction de votre, de notre commune. Juste un bref retour sur le passé, la situation financière était certes correcte mais l'état de votre patrimoine municipal l'était beaucoup moins. L'urgence a donc été la remise en état de l'existant. Mais cela ne devait pas empêcher la mise en route du programme que nous vous avions présenté.

Dans la cadre du plan d'économie mis en place par le gouvernement, les dotations aux collectivités territoriales sont revues à la baisse.

Il est normal que ces collectivités w participent à l'effort de réduction des dépenses publiques.

Cependant la commune de Saint-Pierre-du-Mont ne le fera pas au détriment de l'investissement et ne laissera pas le patrimoine public se détériorer.

Nous mettrons en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus.

La préparation et la mise ne place des Conseils de quartier, le choix de l'architecte pour le COSEC, la rénovation du plateau de l'école du Biarnès, la création d'une réelle politique de la ville, la mise en route du plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, le retour des fêtes de Saint Pierre, et bien d'autres chantiers ont été mis en route. Certes, tout ne se fera pas en un an, mais nous avons redonné un élan, le iournal municipal en est une des illustrations, non seulement il existe, mais il vous présente un premier volet de nos travaux, au fur et à mesure des numéros vous découvrirez que votre nouvelle municipalité va de l'avant, elle est là pour donner un nouveau souffle à votre commune.

L'équipe municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Une équipe municipale pleine de contradictions

Suite aux élections municipales de 2014, nous avons souhaité créer une association afin de rester à votre

En effet, au sein de l'association «Saint-Pierre-du-Mont, ensemble préparons l'avenir» nous débattons de l'actualité municipale et nous rendons compte de notre activité d'élus.

Nous y avons ainsi expliqué les raisons de ne pas adopter le Budget présenté par M. Bonnet et son équipe.

La raison principale est liée à leur manque total d'ambition et de vision pour notre commune. Ils ne se contentent que de renouveler des actions sans chercher à préparer l'avenir des générations futures.

De plus, le Maire tient un double discours : à Saint-Pierre-du-Mont il poursuit la non augmentation des impôts, point que nous partageons, alors qu'à l'Agglomération dont il est Vice-Président, il vote sans sourciller une hausse de 5 % qui touche au porte-monnaie de tous, dont les Saint-Pierrois!

Autre exemple, le cinéma de Saint-Pierre-du-Mont «Les Toiles du Moun». Le Maire dit vouloir encourager les projets privés sur la commune mais empêche par son vote l'agrandissement de ce cinéma!

(cf Sud-ouest du 09/02 dernier).

M. le Maire subirait-il des pressions ? Il semble partagé entre la défense des intérêts de sa commune et ceux de ses amis politiques montois.

Nous ne nous trompons pas. Nous sommes à votre service dans l'intérêt de notre commune. C'est pourquoi nous resterons vigilants quant à l'action de la majorité municipale.

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

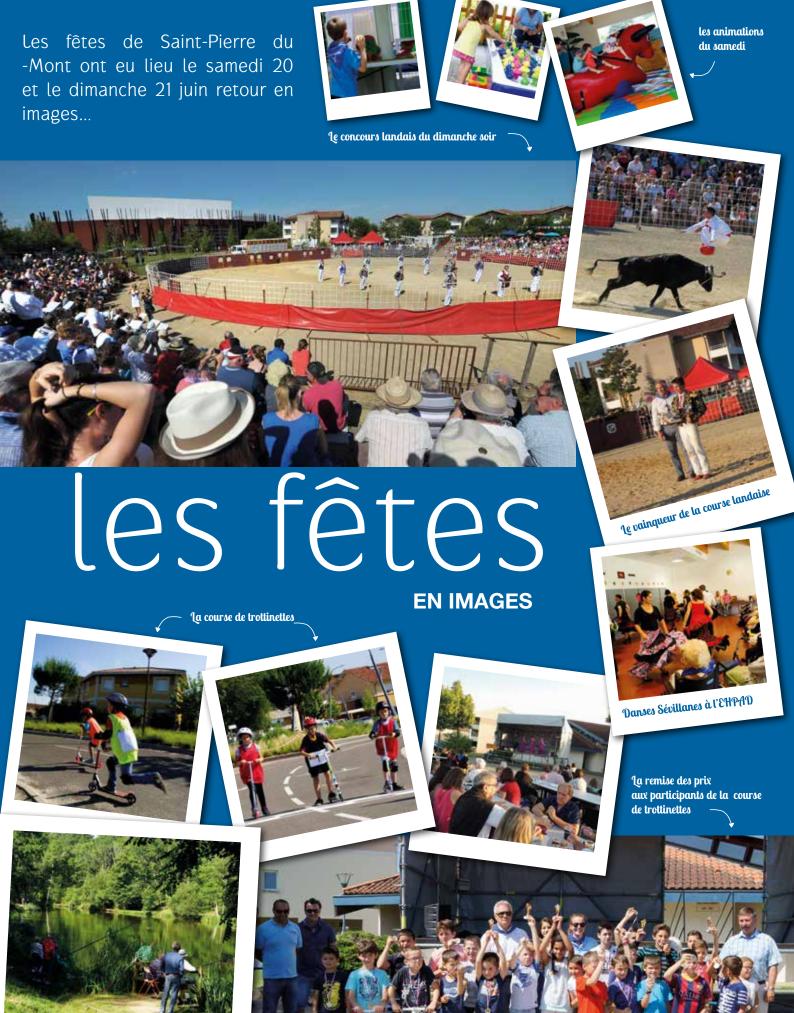
Le grand marché **Transatlantique (TAFTA)**

Depuis 2013, l'Europe et les Etats Unis négocient un accord de libre échange, dans l'opacité la plus totale. Celui ci prévoit l'instauration d'un tribunal d'arbitrage que les entreprises privées venues s'installer en France pourront saisir pour invalider les lois et réglementations fixant des normes qu'elles jugeront trop rigoureuses et portant atteintes à la libre concurrence. Cet accord aura des conséquences essentielles pour les collectivités locales. Une municipalité pourra être attaquée si elle souhaite favoriser, dans sa restauration scolaire, les produits locaux provenant de l'agriculture biologique. Du fait de la suppression « des barrières douanières non tarifaires », il y aura une harmonisation des normes selon le plus petit dénominateur commun, ce qui permettra, comme aux USA, d'introduire dans la restauration poulets chlorés et aliments à base d'OGM. L'accès aux marchés publics sera ouvert aux firmes américaines au détriment des entreprises locales avec l'application de normes sanitaires, phytosanitaires. environnementales largement inférieures à celles en viqueur en France.

Le nivellement par le bas de la protection sociale et du droit du travail, la remise en cause des services publics (santé...), la culture des OGM, l'exploitation du gaz de schiste pourront nous être imposés.

Ce projet menace gravement les choix de société et les droits des citoyens.

14 régions, 17 départements (dont les Landes), 23 communes landaises se sont déjà déclarée hors TAFTA ou en vigilance. Une motion allant dans ce sens, exposée par l'élue de « St Pierre Autrement » au conseil de juin 2014, discutée lors des séances suivantes mais non soumise au vote, sera représentée pour demander que St Pierre du Mont se déclare HORS TAFTA.



Le concours de pêche au lac de pêche de Menasse